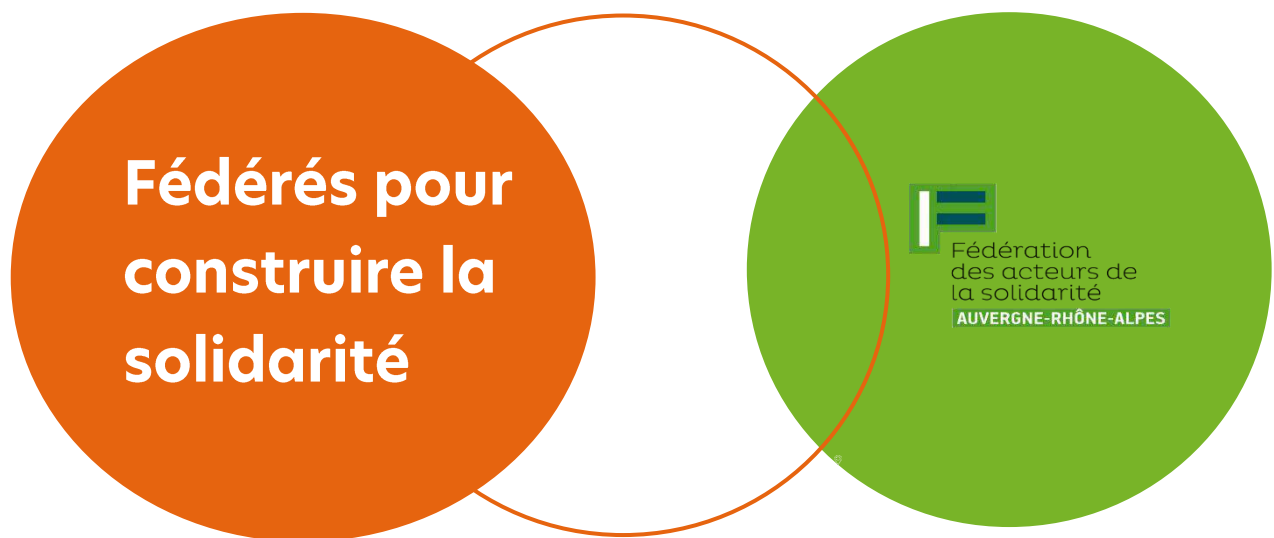


STRATEGIE REGIONALE

De la Fédération des acteurs de la solidarité

Auvergne Rhône Alpes



Déclinaison du Projet fédéral en région
Déclinaison stratégique par thématique
2023- 2027

Ce document est issu du travail collaboratif entre les membres du conseil d'administration, et l'équipe salariée sur la période octobre 2022 à mars 2023, qui a été réalisé avec un accompagnement sur l'animation par Agora Dazibao.

Il est aussi issu d'un travail de bilan et de contribution au projet fédéral qui avait mobilisé tous les adhérents au 1^{er} trimestre 2022.

Nous remercions l'ensemble des parties prenantes de ces contributions riches et indispensables aux réflexions de notre réseau.

Ce document s'articule autour de 3 parties :

- La déclinaison des axes du projet fédéral en région
- La déclinaison des différentes thématiques en région
- La vie de ce document

En introduction, la FAS AURA rappelle qu'un travail a été réalisé pour redéfinir clairement notre vision, nos missions et les valeurs qui nous animent.

Vision : La Fédération des acteurs de la solidarité AURA veut contribuer à rendre effectifs les droits fondamentaux des personnes en situation de précarité, et lutter contre les discriminations et préjugés à leur encontre.

Mission : Pour cela, elle se donne comme mission d'ouvrir des espaces au pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité, des bénévoles, des associations adhérentes, et des intervenants sociaux / médico-sociaux, de les mobiliser et les soutenir, mais aussi de coopérer avec les acteurs engagés sur les territoires.

Valeurs :

- **L'accès aux droits comme préalable**, nos actions doivent être pensées autour des droits des personnes, que ce soient les droits existants mais auxquels les personnes n'ont pas accès ou les nouveaux droits à conquérir.
- **Le pouvoir d'agir des personnes** : Sur la base de la définition de Yann Le Bossé : *« Définir le pouvoir d'agir comme un **processus de gain de contrôle**. C'est un processus qui débouche sur un résultat. C'est un processus de gain de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches ou la collectivité à laquelle on s'identifie. Donc c'est la possibilité de pouvoir réguler les éléments de sa vie. »*
- **L'approche coopérative** : L'essence même d'une fédération est de faciliter les interactions au sein même de ses membres, mais aussi de renforcer les actions, plaider communs avec les autres acteurs / réseaux pour regrouper nos forces, et améliorer la complémentarité des réponses apportées.
- **La transversalité** : Développer une vision pluridisciplinaire de l'action sociale pour offrir des accompagnements adaptés aux réalités des personnes.

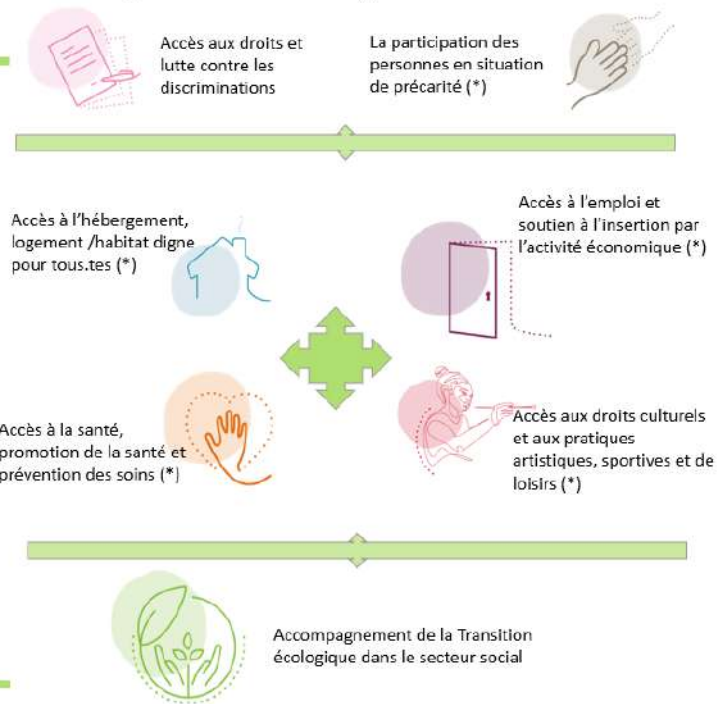
Table des matières

Partie 1 : La déclinaison régionale du Projet fédéral.....	5
Partie 2 : La déclinaison des stratégies thématiques.....	11
I- Accès aux droits des publics en situation de précarité et lutte contre les discriminations.....	11
II- Renforcement de la participation et du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité	12
III- Accès à l'hébergement, au logement / habitat digne pour tous.les	14
IV- Accès à l'Emploi et soutien de l'Insertion par l'Activité Economique.....	17
V- Accès à l'accès à la santé : soins, prévention, promotion de la santé pour les personnes en situation de précarité.....	19
VI- Accès aux droits culturels, et aux pratiques artistiques, sportives et de loisirs	22
VII- Justice sociale et justice environnementale.....	24
VIII- Développement et perspectives de l'organisme de formation	25
IX- Développement des actions de Communication.....	26
X- Poursuivre la bonne gestion interne de la Fédération.....	28
Partie 3 : La vie de la stratégie régionale.....	29

Articulation stratégies thématiques et Projet fédéral

Projet fédéral

- 1 Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants.
- 2 Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires.
- 3 Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives.
- 4 Soutenir et promouvoir le travail social.
- 5 Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses.
- 6 Faire Fédération : renforcer le fonctionnement interne du réseau.



(*) ressource RH salariée dédiée – Fév 23

Partie 1 : La déclinaison régionale du Projet fédéral

[Retrouver ici le projet fédéral](#)

1 Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants

1 Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé

- Renforcer les partenariats et actions communes avec les acteurs spécialisés dans l'accès aux droits (santé, droits des étrangers, droit au logement – DAHO- Droit à l'Hébergement Opposable/DALO – Droits au Logement Opposable..)
- Renforcer la sensibilisation du réseau sur le respect des droits des personnes (Addictions, domiciliation, loi 2002-2...)
- Faciliter l'appropriation des personnes concernées sur leurs droits, par des outils et des temps d'informations, d'échanges
- Soutenir les adhérents au quotidien dans leurs actions / besoins et lors des plaidoyers

2 Allier transition écologique et justice sociale

- Sensibiliser et former le réseau sur les enjeux pour les publics / les associations
- Définir un plan d'action pluriannuel avec les adhérents sur cette thématique, selon les besoins identifiés et le mettre en œuvre : Plaidoyer, Partenariat, veille financière, Outillage et partage de bonnes pratiques
- Travailler avec les personnes concernées sur ces enjeux (alimentation, mobilité, impact sur la santé...)

3 Conquérir les droits et libertés pour les personnes en précarité et lutter contre les discriminations

- Assurer le déploiement du projet de lutte contre les discriminations au niveau régional en lien avec le national
- Organiser des actions spécifiques d'animation de réseau autour des femmes en situations de précarité, en renforçant les partenariats autour de ce public (santé des femmes, droits des femmes, violences, accès à l'emploi..)
- Développer les partenariats avec les collectifs d'usagers-personnes en situation de précarité, et les collectifs citoyens, pour le respect des droits existants et en conquérir de nouveaux (ex : renforcement de la qualité dans l'hébergement d'urgence)
- Prendre en compte la dimension genre (ainsi que les personnes en transition de genre), dans les interventions de la FAS, et dans le soutien aux adhérents
- Continuer à former le conseil d'administration et le réseau sur ces questions

4 Respecter les droits des étrangers en précarité.

- Poursuivre et intensifier le plaidoyer sur l'inconditionnalité de l'accueil, et la nécessité d'un accès renforcé aux préfectures pour l'application des droits des personnes (pour l'hébergement / logement, mais aussi dans la continuité de contrats d'insertion)
- Outiller les intervenants sociaux et les personnes concernées sur ces questions et renforcer les partenariats avec les acteurs spécialisés
- Poursuivre les actions en faveur des personnes à droits incomplets (formation en langues, scolarisation, culture,..)

2 Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires

1 Agir avec les personnes concernées.

- Rendre accessible et concrète la participation des personnes accompagnées dans les instances et groupes de travail de la FAS AURA, en poursuivant les innovations à toutes les étapes des projets
- Mieux faire entendre la voix des personnes (via CRPA – Conseil Régional des Personnes accueillies et Accompagnées, groupes de travail), et accompagner les demandes exprimées (ex : Alimentation de qualité, le logement individuel n'est pas la seule solution)
- Sensibiliser les professionnels du secteur concernant la participation «alibi» et les accompagner vers une participation à impact, y compris dans le secteur de l'emploi
- Améliorer la formation et l'information des personnes accompagnées sur leurs droits et leur possible marge de pouvoir/revendication
- Améliorer l'accessibilité et la compréhension des services et des droits aux personnes concernées
- Poursuivre l'articulation avec la plateforme de travail pair et les acteurs fortement mobilisés en région

2 Développer les politiques en partant des besoins et ressources de chaque territoire

- Poursuivre et renforcer l'animation des collectifs départementaux pour une veille territoriale et des actions locales
- Développer les liens avec les autorités en département (Services de l'Etat, Conseils Départementaux, Métropoles), en soutenant le rôle des délégué.es départementaux
- Poursuivre l'organisation des événements en département permettant des espaces au plus près des acteurs, et facilitant les rencontres partenariales locales
- Soutenir les projets innovants des territoires

3 Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives

1 Promouvoir l'apport et la diversité associative, de l'Economie Sociale et Solidaire en France et en Europe

- Renforcer nos liens avec le secteur de l'éducation populaire
- Valoriser l'apport de l'ESS – Economie Sociale et Solidaire dans la transition écologique, renforcer nos liens avec la CRESS – Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- Valoriser le modèle associatif, son engagement, son implantation locale, tout en contribuant aux réflexions sur les évolutions de ce modèle
- S'inscrire dans des dynamiques européennes de partage de connaissances

2 Accompagner le réseau sur la mobilisation de la société civile et la consolidation de la gouvernance associative

7

- Développer les liens avec les collectifs d'usagers / citoyens, et contribuer à leur valorisation
- Développer des liens de plaidoyer avec d'autres acteurs (Syndicats, Etudiants, école de communication..)
- Renforcer l'implication des membres du conseil d'administration FAS régionale, sur les enjeux politiques / implication dans le projet régional, articulation avec l'équipe salariée
- Réaliser des plaidoyers à destination du grand public/ organiser des événements à large diffusion

3 Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs

- Développer et renforcer les liens des acteurs associatifs / réseaux autour des questions d'accès aux droits, insertion par le logement, emploi, santé, culture, éducation populaire, mais aussi autour de différents publics (personnes en situation de handicap, personnes âgées, petite enfance, protection de l'enfance...), pour une approche pluridisciplinaire
- Organiser des projets / actions commun.es avec d'autres acteurs / réseaux
- Valoriser et/ou soutenir des espaces de coopérations inter-acteurs

4 Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics

- Renforcer le plaidoyer pour décroiser les politiques publiques pour un accompagnement pluridisciplinaire
- Demander des financements pluriannuels et limiter les appels à projets qui mettent les associations en concurrence et souvent impactent la qualité des projets
- Défendre le modèle associatif militant, le rôle et l'utilité des associations indépendantes, proches du terrain
- Participer à la recherche-action avec JL Laville sur la militance des associations

4 Soutenir et promouvoir le travail social

1 Promouvoir auprès de l'ensemble de la société le travail social et l'action des associations en rendant plus visible leur utilité, leurs actions et leur diversité

- Faire connaître et défendre les compétences des associations dans l'accompagnement pluridisciplinaire des personnes les plus précaires
- Visibiliser les actions de développement du pouvoir d'agir des travailleurs sociaux et des personnes accompagnées
- Poursuivre les plaidoyers en inter-réseaux pour la revalorisation des métiers du soin et du social
- Développer des partenariats externes (ex : Ecoles de communication)

2 Faire connaître le secteur associatif dès que possible lors de la scolarité, ses métiers et ses différentes formes d'engagement (comme le service civique)

- Développer les communications, notamment sur les réseaux sociaux – Participer à des événements dans les écoles / universités

3 Construire la formation initiale et continue des professionnel.les, en partant des besoins et de l'expertise des personnes accompagnées

- Poursuivre les partenariats avec les écoles de travail social (Ocellia et autres) à travers le Collectif SOIF, des temps d'échanges
- Co-construire des formations sur les enjeux de la transition écologique, santé mentale, addictions...

4 Agir pour la reconnaissance des métiers et la promotion des carrières des professionnel.les de la lutte contre l'exclusion notamment pour les rémunérations et la nécessaire refonte des conventions collectives.

- Déployer le plaidoyer national en région AURA
- Poursuivre la mobilisation avec les autres réseaux
- Développer des liens avec les syndicats

5 Amplifier la mobilisation des TS au sein des événements / instances de la FAS.

- Mettre en place une commission Travail social pour les intervenants sociaux, en lien avec l'inter-CA
- Penser les modalités d'actions d'animation de réseaux adaptés aux besoins et contraintes des intervenants sociaux

5

Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses

1

Renforcer l'observation sociale au sein du réseau

- Développer et renforcer les actions de la FAS Aura autour des enjeux de la veille sociale – en définissant les besoins de remontées d'informations
- Poursuivre les travaux de diagnostic notamment sur le volet participation
- Définir une thématique par an (ou sur 18 mois) pour creuser, au niveau local ou régional les enjeux, puis valoriser les travaux

2

Collaborer avec les universités et laboratoires de recherche pour développer des observations complémentaires et permettre d'identifier les besoins à l'échelle territoriale et nationale.

- Finaliser la recherche-action sur le « Prêt à sortir » avec la Chaire des publics des politiques sociales, participation à la diffusion et valorisation des résultats
- Finaliser les travaux sur les parcours de soins – CHRS / Cure en addictologie, participation à la diffusion et valorisation des résultats
- Suivre la recherche-action sur le contrat engagement jeunes – jeunes en rupture
- Définir de nouvelles recherches à développer en partenariat : l'avenir des CHRS pour ne « subir » les réformes, le refus de soins, la culture...

3

Développer des espaces de discussion et de prospective au sein du réseau.

- Poursuivre et finaliser la réflexion du projet – Vision à 10 ans de Lyon
- Renforcer les partenariats avec des cabinets réalisant des suivis / évaluations des politiques publiques, pour allier recommandations et opérationnel
- Poursuivre la participation aux différents travaux en local et régional de planification (hébergement / logement / Emploi / santé...)
- Poursuivre et développer les ouvertures dans les temps d'animation (invitations acteurs externes, renforcement qualité d'animation)

4

Organiser un ou des événements de communication à partir des travaux conduits

- Communication sur méthodes et outils de la FAS sur les démarches participatives / travail pair
- Valoriser les différents travaux de recherche, sur les réseaux, via des événements, via des publications
- Organiser un événement pour présenter les projets réalisés – notamment les projets culturels (festival Arts des rues, de la rue à l'art, journée conférence), inviter largement pour ouvrir à d'autres publics

6

Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre les FAS régionales et le national

1

Développer une base de données des adhérents et un système d'information communs au sein du réseau facilitant le partage d'information et la transparence

- Clarifier nos attentes en région, via un cahier des charges, contribuer aux travaux du national, et compléter directement en région si nécessaire
- Actualiser une base de données formateurs.rices, dont spécificités liées à la participation

2

Consolider une politique co-construite de développement des ressources humaines, salariées et bénévoles, pour une meilleure réponse aux besoins des adhérents

- Finaliser la politique Ressources Humaines en AURA
- Poursuivre les travaux d'animation des instances, renforcement des liens CA/Equipe salariée

10

3

Construire un modèle économique partagé et harmoniser des règles comptables et budgétaires pour renforcer la solidité du réseau, anticiper les évolutions nécessaires, et s'adapter aux enjeux de demain

- Contribuer aux travaux du national
- Renforcer la qualité des outils et des procédures pour une meilleur analyse comptable et budgétaire

4

Renforcer la qualité et la visibilité de notre offre de formation au sein du réseau

- Poursuivre le travail engagé sur l'organisme de formation (Qualiopi, outil de gestion Digiforma)
- Renforcer la communication des différentes formations sur les réseaux, auprès des Responsables des Ressources Humaines des associations, auprès des autres acteurs, autres régions
- Actualiser régulièrement les contenus de formation pour être en adéquation avec les besoins des acteurs de terrain

5

Définir une stratégie de communication en lien avec les axes du projet fédéral

- Renforcer la visibilité de nos messages de plaidoyer, des combats
- Valoriser la dynamique du réseau et des adhérents
- Développer notre réseau auprès de futurs adhérents
- Professionnaliser les outils de communication

Partie 2 : La déclinaison des stratégies thématiques

Afin d'articuler les grandes lignes du projet fédéral avec les actions opérationnelles, un descriptif plus détaillé est réalisé par thématique phare portée au sein de la FAS.



I- Accès aux droits des publics en situation de précarité et lutte contre les discriminations

A. Renforcer les compétences et la connaissance du réseau sur les enjeux liés aux discriminations

- **Identifier** les acteurs intéressés, ceux ayant les compétences pour constituer un réseau
- **Sensibiliser, former** les acteurs du réseau (CA, directions, intervenants sociaux, personnes accompagnées)
- **Développer des partenariats** notamment pour la remontée d'informations sur les discriminations rencontrées par les personnes accompagnées / les professionnels.
- **Réaliser des actions territoriales**, les valoriser au sein du réseau
- Organiser des temps de **plaidoyer sur les discriminations**

B. Créer des liens avec les organismes/institutions (préfecture, CPAM, CAF)

- **Interconnaissance** : Créer des espaces d'échanges physiques entre acteurs associatifs et institutionnels d'un même territoire.
- **Plaidoyer et actions autour des enjeux de non-recours et d'accès aux droits**
- **Plaidoyer et actions pour pallier les conséquences négatives de la dématérialisation**
Renforcer le plaidoyer sur les services publics dématérialisés : son impact sur les difficultés d'accéder à un interlocuteur pour les travailleurs sociaux et ses effets de renforcement de l'exclusion des publics précaires, d'autant plus invisibilisés.

C. Renforcer le maillage territorial des acteurs de l'accès aux droits à solliciter et/ou vers qui orienter

- **Créer un outil de recensement des acteurs de l'accès aux droits**, permettant de savoir qui solliciter, dans quels domaines et comment : Le guide des acteurs de l'accès au droit en Auvergne-Rhône-Alpes
- **Travail partenarial avec les avocats** : Développer le travail avec les avocats, notamment en droit des étrangers qui demande beaucoup de technicité. Ils peuvent être ressource sur différents domaines.
- **Organiser des temps d'échanges**, rencontres, webinaires, sensibilisation autour de l'accès aux droits, sur différentes thématiques liées à l'accès aux droits (domiciliation, DAHO/DALO, droits à la santé...)
- **Clarifier et valoriser les actions transversales** liées à l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours dans les différentes thématiques portées par la FAS

⇒ Cette thématique sera complétée en fonction de l'évolution du projet Lutte contre les discriminations, qui sera plus finement défini en 2023.

II- Renforcement de la participation et du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité



A. Replacer la participation comme un levier pour l'accès aux droits et pour le respect de la dignité des personnes en situation de précarité

1. **Rendre accessible et concrète la participation des personnes accompagnées dans les instances et groupes de travail de la Fédération**
 - Redéfinir à la fédération AURA ce qui est entendu par participation et pouvoir d'agir. Poser des conditions minimum nécessaires à cette participation et pointer les enjeux.
 - Poursuivre la réflexion sur l'indemnisation et le défraiement des personnes ressources engagées au conseil d'administration de la FAS AURA, et dans les autres instances
 - Faire un état des lieux des instances où sont présentes les personnes concernées - accompagner ces espaces de participation - réfléchir au niveau de participation souhaité dans chacun de ces espaces et l'annoncer.
 - Formation de l'équipe régionale, du conseil d'administration sur la participation.
 - Contribuer à l'évolution des actions de participation au niveau de la Fédération nationale au-delà du cadre des Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées.
2. **Sensibiliser les professionnels du secteur AHI-L concernant la participation « alibi » et les accompagner vers une participation à impact**
 - Poursuivre la démarche – diagnostic participation, formation participation et mesure d'impact social de ces formations. Inclure les conseils d'administration des adhérents à ces accompagnements ainsi que d'autres professionnels externes comme les élus.
 - Proposer des formats courts et ouverts type cafés initiatives, soirées débats ou webinaires, pour partager des connaissances sur la participation (bases théoriques, expériences inspirantes, outils).
3. **Améliorer la formation et l'information des personnes accompagnées sur leurs droits et leur possible marge de pouvoir/revendication/ interpellation**
 - Soutenir les espaces de participation hors des cadres institutionnels (groupe de personnes hébergées auto-gérés, collectif de résidents, etc.)
 - Soutenir la contribution des personnes en situation de précarité aux politiques sociales et à leur évaluation notamment via un appui plaidoyer au CRPA.
 - Participer ou organiser des rencontres mixtes : élus, travailleurs sociaux, directions, personnes accompagnées, institutions.

B. Soutenir la participation dans une logique de parcours

1. **Reconnaître le savoir expérientiel des représentants des personnes accompagnées**
 - En permettant une valorisation de leur expérience et un accès à une rémunération adaptée à leurs demandes/besoins (impact prestations sociales).
 - Associer les personnes ressources à l'évaluation de nos pratiques projets afin d'être dans une posture de remise en question.
2. **Structurer et développer le travail pair**
 - Suivre le projet national FAS sur le travail pair et les travaux des différentes régions notamment sur la formation RESPAL.

- Permettre le renforcement des places de travailleurs pairs et promouvoir les accompagnements en binôme (travailleurs sociaux / personnes accompagnées)
 - Poursuivre les recherches et réflexions (en lien avec les autres fédérations régionales) sur le statut du travailleur pair et le statut des personnes qui participent (reprise de l'ancienneté, statut travailleur pair dans les contrats, etc).
3. **Veiller aux parcours des personnes qui participent, afin que cette expérience puisse leur être bénéfique au-delà de l'utilité apporté à l'institution**
- **Soutenir le parcours et l'évolution** (si souhaitée) des personnes ressources (valorisation dans un cv, accès à une formation qualifiante)
 - Veiller au **non épuisement** des personnes ressources et **accompagner les transitions**. Exemple : éviter de solliciter des personnes de manière intense sur un projet puis plus rien une fois que le projet est fini ou plus de financement.

C. Formaliser des méthodes participatives pouvant être mobilisées de manière transversale

1. Lien travail social et participation

- Etablir une **graduation des outils de participation existants**. Aider les équipes à identifier la plus-value de la participation de manière concrète.
- Faire des **liens avec les recherches participatives** notamment à la recherche/action de Jean Louis Laville - repérer les actions participation réalisées en AURA et leurs impacts
- Créer une **commission régionale de travail social et pouvoir d'agir**. Faire le lien entre cette commission et le Haut Conseil en Travail Social et les déclinaisons locales (Conseils Locaux en Travail Social). + Faire le lien avec des groupes de travailleurs sociaux déjà existants (exemple : Haute Savoie).

2. Pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité concernant leur santé

- Garder le **partenariat avec les dynamiques / réseaux existants** : CRPA / Groupe d'expression directe, comité D-Base
- Renforcer les liens avec les différents projets santé/ pool de formateurs, voir comment appréhender les enjeux de santé
- Développer des outils / temps d'échanges / sensibilisation

3. Lien avec Hébergement / logement et participation

- Poursuivre les actions de participation dans différents projets (ex : Grands Marginaux..)
- Accompagnement des structures d'accueil hébergement insertion via la réalisation de diagnostic participation, formation et évaluation à impact.

4. Lien participation et Emploi

- Etablir des liens entre SEVE et la participation notamment sous l'angle du pouvoir d'agir avec pour outil la médiation active
- Repérer les besoins et envies sur la participation, le pouvoir d'agir dans le secteur de l'emploi
- Faire un état des lieux des actions de participation et emploi de la FAS dans les autres régions

5. La participation au sein des actions culture

- Mettre en avant les actions renforçant le pouvoir d'agir des personnes via la culture.
- Aider les adhérents à faire la distinction entre loisirs et participation
- Impliquer les personnes concernées dès la préparation des projets quand elles le souhaitent

III- Accès à l'hébergement, au logement / habitat digne pour tous.les



Préalable : l'ensemble de la stratégie AHI vise à défendre l'inconditionnalité et la continuité de l'accueil, le droit au logement et à l'hébergement, le droit à un accompagnement adapté pour les personnes en situation d'exclusion. La thématique prend aussi en compte le sujet des droits des personnes étrangères, même si elle n'intègre pas d'approche publics en tant que tel. En fonction des besoins et des priorités fixées par la stratégie, une « approche publics » peut néanmoins être adoptée : personnes avec animaux, jeunes, femmes, etc.

Cette thématique comporte un champ d'action et de plaidoyer très large, une nécessaire priorisation des axes et des actions sera nécessaire pour tenir le cap en cohérence avec les ressources humaines disponibles.

A. Développer et renforcer les actions de la FAS AURA autour des enjeux de la veille sociale

1. Poursuivre l'accompagnement des SIAO- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (Cœur du réacteur de la politique LDA – Logement d'abord) au niveau régional
 - Poursuivre l'**animation régionale** : commission SIAO / Veille sociale – 3 ou 4 fois par an,
 - Poursuivre le travail sur les **pratiques des écoutants 115** – valoriser la formation / organiser 1 ou 2 journées de formation
 - Imaginer des **ponts à construire avec les SIAO non adhérents** (ex : Haute-Savoie, Isère) et l'opportunité ou non de leur intégration à la commission veille sociale – hébergement
2. Identifier les besoins des accueils de jour & maraudes du réseau pour construire une animation adaptée et spécifique à leurs problématiques
 - Développer une **meilleure connaissance des accueils de jour** du réseau et de leurs besoins
 - Proposer des **espaces d'animation entre acteurs** : enjeu de lieu repère, de l'accès aux droits, des addictions / Réduction des Risques,
3. Poursuivre le plaidoyer relatif à l'urgence sociale et aux personnes à la rue
 - Consolider la collecte et remontées des données nécessaires au plaidoyer en construisant une stratégie régionale plus claire, avec les adhérents et les partenaires (SIAO, samu sociauc, autres réseaux),
 - Développer les liens avec les collectifs citoyens en fonction des besoins et des territoires,
 - Porter davantage et en partenariat (collectifs, CCAS, etc.) les enjeux relatifs aux squats / bidonvilles (installation, vie du site, démantèlement et propositions faites aux personnes)
 - Poursuivre la coordination avec la FAS nationale sur ces sujets

B. Soutenir les évolutions du secteur de l'hébergement

1. Développer les enjeux de transversalité :
 - Renforcer les liens entre les différents champs : emploi / santé / participation / vieillissement au niveau de l'équipe salariée et des actions proposées ;
 - Suivre les réflexions autour des plateformes d'accompagnement ;
 - Faire davantage de lien avec les professionnel.le.s (travailleurs sociaux, travailleurs pairs) et personnes concernées au sein de la thématique : un défi à relever !
 - Intégrer une réflexion sur la question du genre, de la mixité des lieux notamment mixtes (accueil de jour, hébergement, etc.)

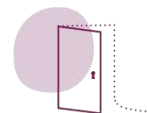
2. **Développer et contribuer aux réflexions sur l'avenir des CHRS, notamment en collectif et plus largement à la question de l'habitat choisi**
 - Porter une réflexion intégrant de multiples enjeux (logement d'abord, besoins des personnes, loi 2002-2, transition écologique, etc.) pour être force de proposition et de pas seulement subir les réformes à venir ;
 - Poursuivre les réflexions autour des liens entre CHRS et logement d'abord, de l'habiter en CHRS, etc. et diffuser les travaux ;
 - Travailler autour des enjeux dit de « fluidité » en mettant en avant le besoin d'expérimenter, de prendre des risques collectivement pour mieux accueillir et accompagner les personnes à droits minorés et favoriser leur accès aux droits (exemple des dispositifs Grenoblois)
 - Intégrer aux réflexions les enjeux de coordination avec le monde médico-social (handicap, vieillissement, psychiatrie)
 - Intégrer à ces travaux prospectifs la question de l'habitat choisi, de logements alternatifs
3. **Renforcer le soutien ciblé sur certains territoires ou à certaines associations en demande**
 - Favoriser des soutiens plus ciblés sur certains départements via des événements / journées / formation, notamment des territoires sans collectivités impliquées dans le logement d'abord (Loire, Ain, Drôme, Ardèche, etc.)
 - Poursuivre les soutiens ciblés / ponctuels aux associations en demande, en fonction des disponibilités (intervention auprès des équipes, des conseils d'administrations, d'évènements locaux, etc.)
4. **Continuer l'animation de réseau et les représentations dans les instances régionales relatives à la thématique**
 - Commission régionale Habitat
 - Soutien aux collectifs départementaux
 - Représentations (en étroite collaboration avec les administrateurs/trices) dans les instances régionales CRHH, CHAL, comité des pensions de famille
 - Continuer à renforcer les liens avec les DDETS
 - Etre en veille et en suivi autour des instances départementales : PDALHPD (sans forcément être présent dans les instances), commissions de médiation DALO

C. Maintenir l'expertise de la FAS dans la politique du Logement d'abord, Soutenir d'autres modèles que le logement individuel, défendre les droits des personnes précaires au logement

1. **Faire reconnaître la compétence des associations sur l'accompagnement pluridisciplinaire des plus précaires**
 - Continuer le travail sur le CHRS hors les murs
 - Valoriser la plus-value du réseau et communiquer sur les actions portées (capitaliser)

- Documenter davantage les liens associations / bailleurs sociaux et les besoins identifiés
 - Développer les liens avec Action logement - voir transversalité avec l'IAE / Emploi
 - Développer le plaidoyer autour de la simplification des dispositifs d'accompagnement
- 2. Renforcer le volet « logement » du poste AHI, en lien avec les structures portées par les adhérents (résidences sociales, pension de famille, etc.) et les fédérations partenaires**
- Créer un réel partenariat avec l'ARA HLM
 - Identifier les besoins des adhérents en terme d'animation, d'actions, etc.
 - Proposer un plaidoyer plus visible sur ces enjeux
 - Développer des actions répondants aux « nouveaux enjeux » du secteur : gestion locative, prévention des expulsions, déconstruire les notions de « capacité à habiter », etc.
- 3. Plaidoyer sur l'accès au logement des personnes les plus précaires**
- Renforcer la veille sur le DALO / DAHO (dans l'animation de réseau et les actions proposées)
 - Capitaliser davantage les actions portées par les adhérents
 - Mieux intégrer les enjeux des discriminations

IV- Accès à l'Emploi et soutien de l'Insertion par l'Activité Economique



Un objectif central : Soutenir l'accès et le maintien dans l'emploi pour tous nos publics

Notre conviction : l'IAE n'est pas un palier, une marche nécessaire, mais un outil parmi d'autres pour favoriser l'emploi (logique Emploi d'Abord) / soutenir la diversité des acteurs, le développement des politiques et des implications dans le tissu économique local

Changement de posture : les acteurs associatifs sont des acteurs économiques locaux, pourvoyeur de services et de produits / casser le regard assistantat.

A. Renforcer la place de l'IAE dans les politiques publiques et auprès des acteurs locaux (associations, entreprises..), garantir une qualité d'accompagnement pour tous et un accès à l'emploi durable

1. **Poursuivre et renforcer le plaidoyer en faveur de l'IAE et plus spécifiquement autour du modèle économique de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)**
 - Veille, représentation (CDIAE) et lobbying auprès des pouvoirs publics
 - Plaidoyer sur le modèle et les enjeux des financements et de l'accompagnement des publics
 - Assurer la complémentarité avec d'autres acteurs : autres SIAE ou dispositifs emploi (TZLCD, TAPAJ, etc.)
 - Promouvoir et travailler sur l'attractivité des métiers (ETI, CIP)
2. **Soutenir les adhérents IAE dans leurs problématiques quotidiennes et partagées**
 - Appuyer les adhérents sur les enjeux constituant des freins dans l'accès à l'emploi durable : la santé, la continuité dans le droit au séjour, la mobilité, la langue, les difficultés de garde des enfants, etc. Ce sont autant d'actions à travailler pour permettre un accompagnement adapté aux besoins des publics.
 - Défendre et faciliter l'accès à la formation continue et la montée en compétence des professionnels du secteur
 - Animer les espaces d'échanges entre pairs de type commission régionale IAE-Emploi, collectifs départementaux, etc.
3. **Soutenir les évolutions dans les pratiques des adhérents côté IAE, et les accompagner dans les transitions à venir : écologique, médiation active et innovations à travers :**
 - des sensibilisations, accompagnements, formations, coaching,
 - la mise en place d'une communauté inter-SIAE autour de la médiation active
 - la réflexion sur l'intégration de SEVE dans le droit commun
 - le soutien aux différents dispositifs : Convergence, Premières Heures en Chantier

B. Renforcer l'accompagnement vers l'emploi des publics auprès des acteurs hors IAE

1. **Poursuivre la sensibilisation des acteurs en amont de l'IAE (les prescripteurs)**
 - Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs (notamment nos adhérents côté AHI-L, CADA)
 - Mettre en œuvre les actions avec la plateforme inter-réseaux
2. **Intégrer la démarche d'accompagnement vers l'emploi dans l'accompagnement social global des acteurs**

- Poursuivre et renforcer la sensibilisation des acteurs (structures d'hébergement, d'accompagnement...) sur les enjeux de l'emploi et les dispositifs existants
 - Formation sur les nouvelles pratiques d'accompagnement autour de l'emploi
 - Sensibiliser les financeurs, les directions, les CA, les travailleurs sociaux...
 - Renforcer les liens avec les DDETS (inclure l'emploi dans les CPOM)
 - Suivre le développement des plateformes d'accompagnement dans les territoires : intégrer les acteurs emploi dans nos actions, et amener les bonnes pratiques dans ces plateformes
 - Suivre et participer aux échanges sur les AAVA (Ateliers d'Adaptation à la Vie Active), tant au niveau national que régional.
3. **Créer des espaces d'échanges de pratiques dans le réseau sur ces enjeux**
 - Poursuivre la communauté d'échange de pratiques entre les acteurs (CIP et référent emploi en CHRS par ex)
 - Créer des espaces adaptés à chaque type de professionnels (au-delà de la commission régionale qui est très IAE)
 4. **Soutenir / accompagner / diffuser les projets innovants autour de l'accès à l'emploi dans l'accompagnement social**
 - Soutenir l'essaimage des dispositifs nationaux et locaux (Cohérence et Step's, VIA38, Job Coach...), voir les évolutions à prévoir dans le Pacte des Solidarités, enjeux financement et plaidoyer
 - Mettre en œuvre une recherche-action sur des territoires de la région AURA pour mieux comprendre les conditions nécessaires et structurantes au renforcement de l'accès à l'emploi dans le secteur AHI

C. Renforcer les approches transversales pour un accompagnement pluridisciplinaire consolidé

1. **Positionner la Fédération et ses adhérents comme des acteurs incontournables du projet France Travail**, dans une logique de décroisement, et d'expertise sur le sujet de l'accès à l'emploi durable pour tous
2. **Renforcer les actions / échanges autour de la transversalité, au sein des actions de l'équipe régionale**, en ciblant chaque année des thématiques particulière (ex : 2023 : mode de garde - lien avec la commission Enfance / famille)
3. Structurer les liens avec les projets transversaux comme **Accès aux droits / Lutte contre les discriminations / lien avec Emploi** - actions opérationnelles et plaidoyer
4. **Continuer à identifier les partenaires et faciliter la mise en lien avec les adhérents** : ne pas faire à la place de... ex sur Mobilité / numérique..., lien avec la CRESS, etc.
5. **Travailler sur le sujet de la participation au sein des SIAE** :
 - Etablir des liens entre SEVE et la participation notamment sous l'angle du pouvoir d'agir avec pour outil la médiation active
 - Repérer les pratiques existantes, les besoins et envies sur la participation, le pouvoir d'agir dans le secteur de l'emploi/IAE auprès des adhérents AURA
 - Faire un état des lieux des actions de participation et emploi de la FAS dans les autres régions

V- Accès à l'accès à la santé : soins, prévention, promotion de la santé pour les personnes en situation de précarité



A. Renforcer l'accès des personnes en situation de précarité aux services de santé du droit commun

1. Renforcer l'accès aux droits et aux services de santé, en luttant contre les discriminations et les inégalités sociales et géographiques de santé, et en travaillant les représentations

(réflexion : impact maltraitance sur les personnes concernées / professionnels du social du dysfonctionnement du système / mais aussi avec des pro santé en souffrance)

- Renforcer le partenariat et le plaidoyer avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), notamment sur les questions d'accès aux droits / lutte contre le non recours
- Développer les partenariats et le plaidoyer avec les organisations territoriales de santé : CRSA/ CTS / CPTS / PTSM /DAC - Dispositifs d'appui à la coordination : convention, mieux répertorier ce qui existe, ce qui fonctionne - organisation du système de santé

2. Renforcer les dynamiques autour du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité concernant leur santé

- Garder le partenariat avec les dynamiques / réseaux existants : CRPA / Groupe d'expression directe de France Asso Santé Aura, comité D-Base
- Renforcer les liens avec le projet de participation / pool de formateurs, voir comment appréhender les enjeux de santé
- Développer des outils / temps d'échanges / sensibilisation

3. Améliorer l'accessibilité / compréhension des services / droits aux personnes concernées

- Développer et diffuser des outils pour faire face aux enjeux d'orientation / compréhension pour les publics (compréhension du fonctionnement du système de santé...) - AME / C2S / refus de soins / dispositifs existants adaptés (y compris pour professionnels) - facilitation graphique, en lien avec France Asso santé / IREPS / MdM
- Poursuivre le plaidoyer avec les personnes concernées

4. Renforcer la sensibilisation des professionnels de santé et social sur les enjeux spécifiques liés aux situations de précarité

- Sensibilisation des professionnels : Poursuivre la diffusion d'outils pour présenter les enjeux liés à la précarité : RESAP, continuer mise à jour (incurie)
- Développer le partenariat et le plaidoyer avec professionnels de santé : formation initiale (fac de médecine), hôpitaux (HCL), partenariats avec les unions professionnelles - médecins, mais aussi autres spécialités orthophoniste, fédération des maisons de santé
- Idée : recherche-action à prévoir sur les 5 ans à venir - à réfléchir sur une thématique pertinente en termes production de données + moyens d'actions avec le périmètre de la FAS... voir avec Odenore

B. Soutenir et renforcer l'offre de soins et de prévention en santé pour les personnes en situation de précarité

1. **Développer une veille sur les dispositifs existants / à venir pour les publics en situation de précarité** (consultations avancées / équipes mobiles / psychologues dans les structures / LHSS + à venir LHSS pédiatrique, LHSS mobiles, LHSS de jour, ACT ...)
 - Identifier plus en détails les différents dispositifs au niveau régional, Analyser leurs impacts positifs / négatifs, leurs limites
 - Faire remonter aux services de l'état / plaider notamment par la contribution au PRAPS 2023 -2028 et son suivi.
 - Poursuivre et renforcer liens partenaires : coordination des PASS, réseaux locaux (RSRH, Collectif Santé Drôme...)

(*Enjeu : animation de réseaux de tous ces dispositifs / échanges de pratiques... question de temps et de légitimité de la FAS, notamment en lien avec la Fédération Santé Habitat).

2. **Travailler des focus sur certaines pathologies / spécialités / publics (partenariats) production d'outils, diffusion de l'information, réseau...)**

- Enjeu des soins dentaires, cancer, handicap physique...
- Santé des femmes / gynéco / Violences... (lien plan d'action AHI)
- Personnes en fin de vie (suite travail sur le vieillissement en lien avec plateforme ViP)
- Santé des migrants (lien avec loi Asile Immigration / partenariat Orspere)
- Publics sous-main de justice

3. **Renforcer la prévention et accès aux soins en santé mentale des publics en situation de précarité**

- Poursuivre le plaidoyer sur les enjeux d'accès à la prévention et aux services
- Développer de nouvelles formations : suite formation santé mentale / PSSM ? / + partage information sur d'autres formations (IREPS - Compétences psychosociales/ Prévention suicide (formation + numéro 3114)/ rétablissement / Approche par les forces - voir besoins spécifiques secteur (incurie...)
- Diffuser les outils des acteurs spécialisés : Orspere / Comede - voir besoins spécifiques secteur (incurie...)
- Renforcer le partenariat avec l'ARS sur cette thématique et faciliter les partenariats entre adhérents et hôpitaux psy - diffuser bonnes pratiques
- Développer un partenariat avec le secteur du handicap sur des approches communes / échanges de pratiques sur accompagnement du public

4. **Poursuivre l'accompagnement des structures autour des enjeux sur Addictions / Réductions des Risques et des Dommages**

- Renforcer le plaidoyer auprès de l'état et des structures / et des partenaires des structures

- Informer sur les droits / lutte contre les discriminations / règlements de fonctionnement (portage institutionnel)
- Intégrer les outils / résultats du travail des différentes années à de la formation initiale / continue
- Vigilance à garder un niveau de financement pour des actions opérationnelles / mais plus de gestion en direct par la FAS..

C. Renforcer la transversalité autour des enjeux de santé

Enjeux à prioriser / à intégrer aux feuilles de route transversales

1. **Lien travail social et santé** : enjeu autour de la santé mentale des travailleurs sociaux / chef.fes de service (voir directions), qui mériteraient d'être soutenu.e.s - réflexion sur le rôle de la FAS pour soutenir les équipes salariées. Espaces de réflexion à développer - utiliser la force collective et le volet plaidoyer pour redonner du sens (en lien avec la recherche-action avec JL Laville) + voir livre Simon Cottin-Marx - suite à l'enquête de l'AG en 2022
2. **Lien avec la veille sociale** : rôle des SIAO autour de la santé (enjeu RGPD / Dossiers individuels..) + voir si intégration des places fléchées santé dans le SIAO (ACT...)
3. **Lien avec Hébergement / logement comme déterminant de la santé / bien-être** - enjeu conditions matérielles et psychiques de l'accès / maintien dans le logement (dont incurie), vie affective et sexuelle + public spécifique - voir axe 2 (handicap / femmes, Vieillesse...)
4. **Lien avec l'Emploi** : voir suite de l'enquête, des pistes à creuser : interconnaissance acteurs et partenariats locaux, diffusion d'outils existants, formation (PSSM, PRISM) : enjeu avec la MDPH, Médecine du travail, travailler sur les idées reçues / Discriminations, droit du travail & addictions - voir projet PF cohérence - 38, QVT (voir Occitanie..)
5. **Lien avec Alimentation** : finaliser l'enquête, diffuser les résultats si possible, puis rester en veille / diffusion information / renvoi sur différents acteurs - impacts sur la santé
6. **Lien Environnement - transition écologique** : contribuer aux échanges / réflexions autour des liens / conséquences de la transition écologique sur la santé des personnes (perturbateurs endocriniens, canicule, qualité de l'air), diffuser les outils existants (IREPS...), partager les initiatives existantes

VI- Accès aux droits culturels, et aux pratiques artistiques, sportives et de loisirs



Rappel du contexte et des enjeux

Il y a l'accès à la culture, mais au-delà l'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs (vacances) pour toutes et tous. Les cultures, les connaissances, les savoirs faire de chacune et chacun sont également à prendre en compte. La culture n'est pas le parent pauvre de l'accompagnement social. C'est un droit parmi les autres, qui doit faire partie de la boîte à outils de l'intervenant social. C'est une plus-value pour les personnes dans un objectif de vie autonome, pour mieux vivre dans son environnement et avec les autres.

Objectif principal : Soutenir et favoriser l'accès aux pratiques culturelles et de création pour tous en permettant aux personnes de mobiliser leur.s culture.s et leur.s savoir.s faire.

A. Faire connaître les droits culturels et les mobiliser dans les associations

Les droits culturels sont peu connus mais ils sont référencés dans de nombreux textes nationaux et internationaux comme la déclaration universelle des droits de l'homme,

Pour faire connaître ces droits et qu'ils soient mobilisés, il faut :

- **Informers les CA** des associations et les équipes mais aussi le CA national et FAS régionales (réflexion groupe de travail culture avec Tiphaine Guérin) sur les droits culturels et les expliquer (voir les modalités avec la commission)
- **Sensibiliser les professionnels** en poste pour qu'ils s'emparent de ce sujet mais également **les étudiants** en travail social
- **En parler aux personnes accompagnées** dans les structures afin qu'elles puissent aussi faire entendre leur parole sur ce sujet
- **Intégrer/Utiliser les pratiques culturelles** propres chacun/chacune dans les projets, pour valoriser les compétences et connaissances des personnes accompagnées. Faire de l'entrée par la culture le pilier de l'accueil des personnes dans les établissements, afin de mettre en avant des compétences mobilisables. S'appuyer sur ces aspects « positifs » pour construire l'accompagnement.
- **Soutenir les professionnels dans la recherche de financements** : veille sur les financeurs, appui aux réponses

+ Faire le lien avec la formation en Master pour des ressources documentaires sur le sujet.

Ces actions sont à développer en lien étroit avec les autres membres de l'équipe FAS AURA pour renforcer la transversalité (Santé, Hébergement/ Logement, Emploi, travail social et participation).

B. Former et accompagner les professionnels et les personnes à la co-construction de projets

Afin de permettre aux intervenant sociaux et aux personnes concernées de monter en compétences sur cette thématique, il faut :

- **Proposer des formations**, avec différents intervenants de plusieurs champs, pour des formations croisées qui permettent des échanges de pratiques et de savoirs (lien à

renforcer avec éduc pop et milieu culturel), favoriser le croisement des savoirs, aussi avec des intervenants d'autres secteurs

- **Organiser des temps de rencontres** entre pairs mais aussi avec d'autres acteurs pour échanger sur les projets, savoir ce qui se fait, comment et avec qui (organisation d'une journée en 2023)
- **Développer les enjeux autour des vacances et du sport** : si à ce stade, la FAS est plus active sur le volet culturel, les liens avec le sport et les loisirs sont à développer, ainsi que la poursuite des actions autour des vacances pour tous (Partenariat ANCV..)

C. Renforcer les passerelles entre secteur social et secteur culturel pour développer les pratiques artistiques, sportives et de loisirs dans les associations et en dehors

Le secteur social et le secteur culturel sont deux mondes qui ne se connaissent et ont donc très peu de liens et de projets communs. Pourtant de nombreuses structures culturelles et des artistes peuvent mener des projets avec des publics accueillis/accompagnés et sont même en demande de développer ce type d'actions.

Pour renforcer les actions entre secteur social et culturel, il faut :

- **Rencontrer les acteurs culturels** afin qu'ils nous connaissent et puissent mieux comprendre qui sont nos adhérents et les publics accompagnés. Et inversement, **identifier ce qu'ils proposent** comme action avec les publics, notamment dans le cadre d'activités de médiation culturelle.
- **Organiser des sorties** dans des lieux culturels, sous la forme d'un parcours, avec visite des lieux, échanges avec le médiateur/la médiatrice culturelle, une rencontre avec un artiste et un spectacle.
- **Diffuser les informations sur les spectacles** qui proposent des tarifs solidaires, la gratuité ou les infos sur les appels à contribution pour des événements (ex : tout l'monde dehors)
- **Intégrer les enjeux liés aux préjugés / Discriminations** dans les échanges à la fois côté Social et monde culturel

D. Soutenir la visibilité des actions culturelles des associations

Les structures sociales ne sont pas toutes des expertes de la communication des différentes actions menées avec les publics. Elles ont pourtant une richesse d'innovation qu'il est important de valoriser, pour montrer que le secteur social est dynamique et le travail social trouve aussi du sens dans les projets réalisés avec les personnes. Pour mettre en avant cette force créative et contribuer à lutter contre les préjugés contre les personnes précaires et le secteur social (assistantat), il faut :

- **Suivre les projets**, pour discuter avec les personnes, recueillir des témoignages, faire des photos, rencontrer les artistes, les intervenants sociaux. Cela permet de mieux se rendre compte des réalités de terrain et de les porter auprès des financeurs au moment des bilans/évaluations
- **Communiquer** tout au long de l'année sur les projets menés par les adhérents, via des publications sur les réseaux, la Newsletter, le site Internet
- **Envisager des liens** avec des universitaires, des journalistes, pour capitaliser cette expertise
- **S'appuyer sur le GAN culture** et les échanges sur les actions réalisées dans les autres régions pour connaître ce qui se fait et s'en inspirer.

VII- Justice sociale et justice environnementale

Thématique nouvelle au sein du réseau, la FAS Aura se mobilise !

Suite à une enquête nationale fin 2022, dont 29 répondants sur 69 venant de la région, et suite aux différents échanges pendant la construction du projet fédéral, un premier jet de stratégie a été réalisé, il reste à affiner dans les prochains mois / années.



A. Développer un plaidoyer auprès des pouvoirs publics / acteurs mobilisés sur la thématique

- Enjeu financier pour le renouvellement du parc auto / ZFE
- Appui aides financières sur bâti, ressources sur diagnostic énergétique
- Plaidoyer plus global sur justice sociale / justice environnementale

B. Développer les partenariats avec des acteurs spécialisés

- Renforcer les liens pour mieux orienter les demandes des adhérents
- Récupérer des outils existants sur la sensibilisation (y compris pollution numérique)
- Promouvoir des liens / partenariats pour renforcer la pertinence des actions (ex : fournisseurs d'énergie, acteurs secteur privé pour la loi AGEC) et valoriser le rôle de l'ESS dans la transition

C. Accompagner le réseau dans les actions liées à la transition

- Organiser une AG sur la thématique avec une fresque du climat (Juin 2023)
- Développer des actions en partenariat avec les écoles sur la formation initiale et continue
- Partager les bonnes pratiques entre les différents acteurs
- Faciliter la mise en place d'outils de suivi (indicateurs), mesure d'impact
- Adapter les outils de sensibilisation aux publics concernés

VIII- Développement et perspectives de l'organisme de formation

A- Poursuivre la professionnalisation et le développement de l'activité de l'OF (Quantitatif / qualitatif)

1. Maintenir la certification Qualiopi
 - Continuer sur la dynamique de la certification qualité imposée par Qualiopi, en re-questionnant nos pratiques et nos process de manière régulière, tous les 18 mois (audit de surveillance et audit de renouvellement de la certification Qualiopi)
2. S'ouvrir à d'autres typologies de publics ?
 - Formation des agents des collectivités? Autres acteurs
3. Réfléchir à une offre avec de nouveaux formats, comme par exemple:
 - Coaching type PACMA avec des jours de formations présentiels non consécutifs et des temps d'inter-session en distanciel (uniquement pour INTRA)
 - Formats mixtes pour les sessions en INTER incluant un dernier jour ou demi-journée en distanciel (de type 2 jours présentiels consécutifs et 1 jour plusieurs semaines après en distanciel)
4. Partenariat : Quelles suites à donner au partenariat avec FAS PACA?
 - Réfléchir à l'après 2023 (situation transitoire en théorie)

B- Vers une structuration d'un pôle de professionnalisation

Depuis deux ans, en plus du développement et de la structuration de l'activité d'OF, la FAS AURA a développé de nombreuses compétences liées à la professionnalisation des professionnels de nos secteurs. Ce développement a été induit et impulsé par les besoins du terrain, mais aussi par l'apport d'expérience liée à la montée en compétence et en professionnalisme de l'OF. Ainsi, autour de l'activité d'OF, deux autres types d'actions se sont développées :

- Réflexion à poursuivre pour une structuration d'un pôle de professionnalisation

Renforcement des compétences professionnelles

Avec appui intervenants experts:

- Webinaires thématiques de professionnalisation
- Echanges entre pairs de types analyse de pratique

Ouvert à tous.tes / financement par subvention dédiée

Organisme de formation

Exigence Qualiopi

Formateurs experts

Ouvert à tous.tes

Tarification
adhérent/non adhérent

Transferts de compétences entre pairs

Animation par salariées FAS AURA

- Cafés initiatives thématiques
- COPRA CIP/référents emploi du secteur AHI

Uniquement pour les adhérents / animation de réseau / Gratuit

IX- Développement des actions de Communication

La fédération est un réseau qui englobe tous les aspects de la lutte contre les exclusions et la précarité. Comment être reconnu quand on est généraliste, comment faire entendre ses messages de plaidoyer, comment montrer son expertise quand on n'est pas connu du grand public, et dans un contexte du travail social encore peu enclin à la communication externe ?

Objectif général : renforcer la communication de la FAS AURA au service de sa mission

1. Plaidoyer / politique : renforcer la visibilité de nos messages / valeurs / combats

- Au près des politiques :
 - Développer et renforcer les réseaux avec les parlementaires / sénateurs et élus pour mieux cibler nos messages
 - Adresser des courriers aux parlementaires pour soutenir nos propositions et les relayer, en lien avec les adhérents pour interpellier les élus de leur territoire
 - Réaliser des communiqués de presse, des cartes postales, des affiches, avec des messages forts et clairs pour les rendre plus percutants et visibles
- Au près du grand public :
 - Faire des campagnes de com ciblées sur un sujet pour affirmer plus fortement les valeurs que la fédération souhaite porter et défendre, rendre lisible le discours et notre message de plaidoyer

2. Renforcer la dynamique de réseau

- Administrateurs de la FAS et des associations adhérentes
 - Informer et intéresser les élu.e.s sur les actions réalisées par la Fédération (fiches thématiques, site internet, inscription à la NL, bilan des actions...)
 - Les impliquer dans des projets, pour qu'ils ou elles trouvent un intérêt dans leur mandat (participation à une commission, appui stratégique sur un projet, les associer à des événements ou journées...)
 - Aller rencontrer des CA d'adhérents pour les sensibiliser/former aux rôles d'un administrateur, pour leur donner envie d'être candidat sur les postes à pourvoir
- Adhérents
 - Avoir une meilleure connaissance de nos adhérents, les publics accueillis, les différents services (base de données, rencontre avec des salariés)
 - Transmettre des infos aux chargés de communication des adhérents pour qu'ils puissent relayer dans leur newsletter interne
 - Communiquer sur leurs actions, avec des articles sur le site, dans la Newsletter, partager leurs publications sur LinkedIn
 - Rappeler la possibilité de s'inscrire pour recevoir la NL. Faire des mails « communication » comme on peut faire des mails thématiques, avec les différents liens, linkedin, le catalogue des formations
 - Transmettre la stratégie régionale ainsi que les macarons adhérents, par envoi courrier
 - Réaliser une plaquette de présentation des missions/actions/projets de la Fédération pour que les adhérents sachent ce que l'on peut proposer

- Travailleurs sociaux
 - Récupérer le plus possible leurs mails pour les inscrire dans le fichier contact et dans la liste de diffusion de la NL
 - Envoyer des infos sur les journées, dans un envoi dédié, en rappelant qu'ils sont les bienvenu.es lors de ces rencontres, les informer des commissions auxquelles ils peuvent participer
 - Poursuivre la mobilisation sur la revalorisation des métiers du social, montrer leurs rôles auprès des personnes et rendre visible leurs actions : aller les rencontrer ? faire des interviews ? faire un reportage sur les missions d'un TS ?
 - Mettre en place un système d'affichage dans les services qui présente la FAS
- Personnes accompagnées
 - Renforcer les outils de communication vers les personnes accompagnées, adaptées pour une faciliter la compréhension / appropriation des enjeux
 - Rendre plus visibles, plus audibles les paroles des personnes accompagnées sur différents canaux de communication

3. Développer le réseau

- Futurs adhérents
 - Diffuser notre catalogue de formation largement et rappeler que les formations sont accessibles à l'ensemble des structures sociales, même non adhérentes
 - Envoyer les programmes des journées ouvertes aux non adhérents pour attirer un autre public
 - Inviter des profils à rejoindre le réseau sur LinkedIn

4. Professionnaliser les outils de communication

- Auprès des salariées FAS Aura
 - Faciliter la création de documents avec des formats prédéfinis, à la fois sur Canva mais aussi des trames word qui permettent de compléter facilement les infos
 - Avoir une cohérence pour un message plus clair et une identité visuelle reconnaissable : privilégier le LinkedIn de la fédération AURA pour les messages de plaidoyer, respecter une identité visuelle
 - Anticiper la rédaction des articles (notamment pour le RA et la newsletter) et l'organisation des événements FAS. Cette anticipation permet de laisser plus de temps à la mise en page, au design, à la logistique (réservation de salles, traiteur...).
- Auprès du national et des autres régions
 - Partager les bonnes pratiques et les idées (macarons adhérents...)
 - Echanger plus régulièrement sur les outils de com utilisés par les collègues d'autres régions (voir teams équipe communication)
 - Communiquer au national quand on fait une action de plaidoyer, une journée, un événement

Gestion des ressources humaines

- Finaliser la procédure RH qui récapitule le fonctionnement de la FAS AURA
- Suivre l'évolution de la politique salariale AXESS
- Maintenir le soutien au quotidien de l'équipe, notamment en travaillant les priorités / charge de travail
- Revoir la politique des stagiaires / alternance

Gestion des ressources financières et matérielles

- Revoir le contrat de l'expert-comptable
- Améliorer la gestion analytique / suivi intermédiaire
- Anticiper les financements, notamment pluriannuels
- Diversifier les financements (fondations)
- Améliorer les conditions matérielles au bureau : pompe à chaleur / Système visio

Gestion de la Vie associative

- Poursuivre le développement du réseau d'adhérents au niveau régional
- Poursuivre les interactions avec la FAS nationale et les autres FAS régionales pour mieux articuler les ressources et les forces

Partie 3 : La vie de la stratégie régionale

1. Stratégie de communication et de suivi

Concernant les informations à communiquer au CA et aux adhérents :

- Concernant le document stratégie : Faire un doc très synthétique : 1 ou 2 page, avec une présentation dynamique, des photos, faire des renvois avec des liens pour plus d'info / le présenter dans les collectifs – utiliser de la facilitation graphique
- Planification annuelle : l'outil « Au menu 2023 » document de 3 ou 4 pages qui présente les actions prévues dans l'année est suffisant pour informer le CA et le bureau, à maintenir et diffuser largement.
- Concernant l'information des actions réalisées : un bilan trimestriel sous format Carrousel est bien, à diffuser largement au-delà de LinkedIn, Penser à valoriser l'animation de réseau, et les répercussions plaidoyer, avoir des temps dans les instances de suivi de certaines actions précises.
- Adaptation au changement / réactivité : Veille à réaliser par l'équipe, et les adhérents sur leur territoire, identifier les impacts, changement à apporter (équipe), soumission Bureau (bureau flash si urgent), puis info ou validation CA.

29

2. Renforcer la communication interne / organisation instances FAS AURA

- **Echanges sur l'organisation des instances :**
 - Idée d'organiser un séminaire administrateurs.rices en 2024
 - Garder un rythme de 4 CA par an, dont des temps en présentiel essentiel pour les interactions (voir idée : 2 en présentiel, et 2 en mixtes sur la matinée),
 - A l'ordre du jour : avoir au moins un sujet de fond et un sujet d'actualité
 - Faire un temps joyeux / festif, et dynamique sur l'animation
 - Idée d'avoir des CA flash : 1h en visio sur un sujet précis
 - Organiser des temps d'échanges entre délégué.es départementaux
 - Anticiper et diffuser le calendrier des instances
 - Renforcer l'implication des membres du CA à la vie de la fédération : en diffusant les actions principales prévues sur l'année pour permettre à chacun.e de se mobiliser sur les sujets qui l'intéresse
 -
- **Sur la communication interne Conseil d'Administration / Direction Régionale**
 - Idée d'un outil interne de communication au CA : ex : Trello - à tester
 - Dans les mails : être injonctif quand une réponse est attendue